



Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Préparatifs du Séminaire international sur la sauvegarde des archives AV : Visite du Président de la HACA de Côte d'Ivoire et du REFRAM au Maroc

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Préparatifs du Séminaire international sur la sauvegarde des archives AV : Visite du Président de la HACA de Côte d'Ivoire et du REFRAM au Maroc

20 sep 2016



M. Savané reçu par Mme la Présidente et les membres du CSCA (à gauche : Mme Zedguy, M. SKali, M. Abderrahim et, à droite, M. Gallaoui, M. Ouabbi et M. Atlassi).

M. Ibrahima Sy Savané a effectué, en sa double qualité de Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de Côte d'Ivoire et de Président en exercice du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM), une visite de travail au Maroc du 30 août au 2 septembre 2016.

La visite de M. Savané s'inscrivait notamment dans le cadre des préparatifs du « Séminaire international sur la sauvegarde des archives audiovisuelles », qui se tiendra à Skhirate les 31 octobre

et 1^{er} novembre 2016 et qui sera co-organisé par les deux instances de régulation marocaine et ivoirienne. .

A cet effet, M. Ibrahima Savané a d'abord pris part à une réunion avec Mme Amina Lemrini Elouahabi, Présidente de la HACA, et les membres du CSCA. A cette occasion, plusieurs questions ont été évoquées, notamment les relations entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, la réforme des textes juridiques encadrant la communication audiovisuelle dans les deux pays, ainsi que le renforcement de la coopération entre les deux instances de régulation aux niveaux bilatéral et multilatéral.

Pour ce qui est des préparatifs au séminaire international de Skhirate, M.. Savané a pris part, en présence de Mme la Présidente et de M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la HACA, à une réunion technique de préparation du Séminaire international, et ce dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2016-17 du REFRAM.

Au cours de cette réunion, à laquelle ont pris part plusieurs directeurs et cadres de la HACA, Mme Lemrini Elouahabi a remercié M. Savané pour les efforts déployés par son institution pour faire de cet événement un succès. Et de souligner la nécessité d'accorder davantage d'importance aux archives sonores souvent négligées en faveur des archives audiovisuelles.

De son côté, M. Naji a insisté sur le fait que ce forum doit viser fondamentalement, non pas le rayonnement des deux instances homologues, mais doit plutôt être un plaidoyer de sensibilisation à l'adresse des faiseurs de politiques publiques en la matière et des décideurs médias à la cause de la sauvegarde de ces archives et, au-delà, à la sauvegarde de la mémoire collective.





Sous la présidence de la Présidente de la Haca, de M, Ibrahima Sy Savané et du Directeur Général de la DGCA, une réunion de travail avec des directeurs et des cadres de la Haca pour préparer le forum international sur les archives Audiovisuel (31 octobre/1^{er} Novembre)

M. Sy Savané, a, pour sa part, exprimé sa satisfaction quant à l'avancement des préparatifs du séminaire, tant au niveau du contenu qu'à celui de la logistique. Il a également saisi cette occasion pour mettre l'accent sur la nécessité et l'urgence d'entreprendre des actions efficaces pour la survie de la mémoire audiovisuelle des pays africains, qualifiée selon lui « de mines d'or ».

Le Séminaire international sur la sauvegarde des archives audiovisuelles doit réunir les régulateurs des 29 instances membres du Réseau francophone des autorités de régulation, dont la majorité, vient du continent africain, en plus de la France, de la Belgique, de la Suisse, du Canada et des instituts ou organisations spécialisées, comme l'INA (France), et des experts internationaux (OIF, COPEAM, Unesco). Aux côtés de plus d'une cinquantaine d'étrangers de nombreux décideurs et professionnels spécialisés des médias audiovisuels nationaux (secteurs public et privé) participeront aux travaux de ce forum qui est la 1^{ère} manifestation de célébration au Maroc du 27 octobre, journée internationale dédiée aux archives AV.

Les objectifs de cet important forum international sont de développer un fort plaidoyer à l'adresse des décideurs politiques et des médias concernés, ainsi que de mener une profonde réflexion sur les meilleurs choix à recommander en matière de systèmes d'archivage, de modes de gestion de ces fonds, et des contenus de formation à déployer au profit des responsables qui en ont la charge de gestion, d'exploitation et de promotion, en plus de la préservation et de la protection comme mission stratégique pour un pays.

Il est à rappeler que, depuis 1980, la communauté internationale célèbre, chaque 27 octobre, une « journée mondiale du patrimoine audiovisuel » que l'UNESCO consacre par une déclaration annuelle mettant en exergue à chaque fois un objectif spécifique à atteindre ou un thème à promouvoir. Cette année, l'agence onusienne a choisi une thématique articulée par deux composantes indissociables : la préservation de l'information et la construction des sociétés du savoir.

La HACA, qui dispose d'un archivage intégral de toutes les diffusions radiophoniques et télévisuelles nationales depuis 2007, fait de la sauvegarde et de la préservation de nos archives nationales audiovisuelles et du film un chantier stratégique et structurant découlant de sa mission d'aider à la modernisation et au développement du paysage audiovisuel marocain. Ce choix stratégique s'inscrit

en application des directives royales concernant la sauvegarde et la promotion du patrimoine immatériel national.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>